

Le CLES, un outil au service de l'enseignement-apprentissage des langues dans l'enseignement supérieur

Cédric Sarré

Directeur adjoint de la Coordination Nationale CLES

Congrès SAES 2016, Université Lyon 3, 3 juin 2016



Le CLEES en quatre questions

PLAN DE LA PRÉSENTATION

1. D'où vient-on ?
2. Où en est-on ?
3. Où va-t-on ?
4. Pourquoi y va-t-on ?

Au commencement...

PLAN DE LA PRÉSENTATION

1. D'où vient-on?
2. Où en est-on?
3. Où va-t-on?
4. Pourquoi y va-t-on?

- Arrêté du 22 mai 2000 :
 - Pratique des langues insuffisante dans l'enseignement supérieur → création du CLEES,
 - « atteste la capacité des étudiants spécialistes d'autres disciplines que les langues d'utiliser une langue étrangère en liaison avec les études poursuivies »,
 - Deux objectifs : « qu'elle soit obligatoire à terme » et « que l'obligation porte sur deux langues »,
- Phase expérimentale 1 : 2000/2002
- Circulaire de mars 2002 :
 - Définition des 9 pôles CLEES,
 - Poursuite de l'expérimentation
- Phase expérimentale 2 : 2003/2005

Au commencement...

PLAN DE LA PRÉSENTATION

1. D'où vient-on?
2. Où en est-on?
3. Où va-t-on?
4. Pourquoi y va-t-on?

- Phase d'incertitude : 2005/2007
 - de 1 800 candidats à 12 432 candidats
- Arrêté modificatif du 25 avril 2007 :
 - phase expérimentale → phase opérationnelle,
 - Définition de la procédure d'habilitation des centres CLES (demande intégrée au contrat d'établissement, mention des niveaux et langues),
 - Mention du cahier des charges,
 - Principe de mutualisation (Annexe 3),
- Arrêté modificatif du 6 décembre 2010 :
 - Élargissement des publics visés :
 - candidats se destinant à un concours de la fonction publique
 - enseignants des premier et second degrés (formation continue)



Où en est-on ?

PLAN DE LA PRÉSENTATION

1. D'où vient-on?
2. **Où en est-on?**
3. Où va-t-on?
4. Pourquoi y va-t-on?

La Coordination Nationale CLEES

PLAN DE LA PRÉSENTATION

1. D'où vient-on?
2. Où en est-on?
3. Où va-t-on?
4. Pourquoi y va-t-on?

- **La mission de Coordination Nationale CLEES est confiée à l'université Grenoble Alpes en vertu d'une convention tripartite (MESR, CPU, Grenoble Alpes) depuis le 10 avril 2013 et jusqu'en 2020.**
- **La coordination s'articule autour de trois niveaux d'opération :**
 - *un niveau politique* assuré par la Présidence de l'Université Grenoble Alpes (ex université Stendhal);
 - *un niveau scientifique* assuré par une direction scientifique (professeur des universités) ;
 - *un niveau opérationnel-administratif* assuré par une ingénieure d'études recrutée au sein de l'Université Grenoble Alpes à cet effet.



CLEES

PLAN DE LA PRÉSENTATION

1. D'où vient-on?
2. Où en est-on?
3. Où va-t-on?
4. Pourquoi y va-t-on?

Dispositif national CLEES ORGANIGRAMME

Coordination Nationale CLEES (CN CLEES)

- Présidence de l'Université Stendhal-Grenoble 3
- Directeur scientifique de la CN CLEES
- Ingénieur d'études

Direction nationale du CLEES

- Directeur scientifique de la CN CLEES
- Directeur adjoint volet « Affaires générales »
- Directeurs adjoints volet « Sujets »
- Directeur adjoint volet « Formation et accompagnement des enseignants »

Comité de pilotage

- Coordonnateurs de pôle CLEES

Invités permanents :

- Présidente de l'Université Stendhal-Grenoble 3
- Expert scientifique CLEES du MENESR
- Responsables des comités de validation

Comité scientifique

- Directeur scientifique de la CN CLEES
- 5 enseignants-chercheurs de rang A et B
- 5 experts français ou internationaux
- Expert scientifique CLEES du MENESR

Sous-commission « Coordination Nationale CLEES » de la « Commission de la formation et de l'insertion professionnelle » de la CPU

- Présidente de l'Université Stendhal-Grenoble 3
- Présidents des établissements qui accueillent les pôles CLEES
- Présidents des établissements d'affectation des directeurs adjoints à la direction scientifique du CLEES

Réseau CLEES

- Pôles CLEES
- Centres CLEES

PLAN DE LA PRÉSENTATION

1. D'où vient-on?
2. Où en est-on?
3. Où va-t-on?
4. Pourquoi y va-t-on?

- **La direction scientifique ...**
 - Un directeur scientifique : Professeur des universités recruté par Grenoble à la rentrée 2015;
 - assisté de 4 directeurs adjoints extérieurs à Grenoble Alpes : 1 adjoint « Affaires générales », 2 adjoints « Sujets » et 1 adjoint « Formation et accompagnement des enseignants »;
- **... s'appuie sur le comité de pilotage :**
 - Présidé par le directeur scientifique CLES ;
 - Constitué des 4 directeurs adjoints et des 11 coordonnateurs de pôles ;
 - Invités permanents : Présidente de Grenoble Alpes, expert scientifique CLES du MENESR, responsables des comités de validation ;
 - Compétences : gestion pédagogique et organisationnelle du CLES.

Le comité scientifique

PLAN DE LA PRÉSENTATION

1. D'où vient-on?
2. Où en est-on?
3. Où va-t-on?
4. Pourquoi y va-t-on?

- **Nouvellement constitué, il conseillera la direction scientifique** en rendant des avis et formulant des propositions sur la qualité scientifique des contenus et des procédures du CLES.

- **Sa composition:**

Bernard ALLANIC, Maître de Conférences, *Université Rennes 2 (FRANCE)*

Encarnacion CARRASCO, Maître de Conférences, *Université de Barcelone (ESPAGNE)*

Cristiana CERVINI, Experte en didactique des langues, *Université de Bologne (ITALIE)*

Johann FISCHER, Expert en didactique des langues, *Université de Göttingen (ALLEMAGNE)*

Jean-Rémy LAPAIRE, Professeur des universités, *Université Bordeaux Montaigne (FRANCE)*

Evangelia MOUSSOURI, Maître de Conférences, *Université Aristote Thessaloniki (GRÈCE)*

Jean-Paul NARCY-COMBES, Professeur émérite, *Sorbonne nouvelle (FRANCE)*

James Enos PURPURA, Expert en linguistique et didactique des langues, *Université Columbia (ÉTATS-UNIS)*

Jonathan REES, Expert en linguistique et didactique des langues, *Université de Birmingham (ROYAUME UNI)*

Claire TARDIEU, Professeur des universités, *Sorbonne nouvelle – Paris 3 (FRANCE)*



Le réseau CLEs

PLAN DE LA PRÉSENTATION

1. D'où vient-on?
2. Où en est-on?
3. Où va-t-on?
4. Pourquoi y va-t-on?

LES PÔLES CLEs

- Aix-Marseille
- Alsace
- Aquitaine
- Bretagne Loire
- Grenoble Alpes
- Languedoc-Roussillon
- Lille Nord de France
- La Réunion
- Lorraine
- Lyon
- Paris - Ile-de-France



DOM



La Réunion

AUTRES TERRITOIRES



Emirats Arabes Unis



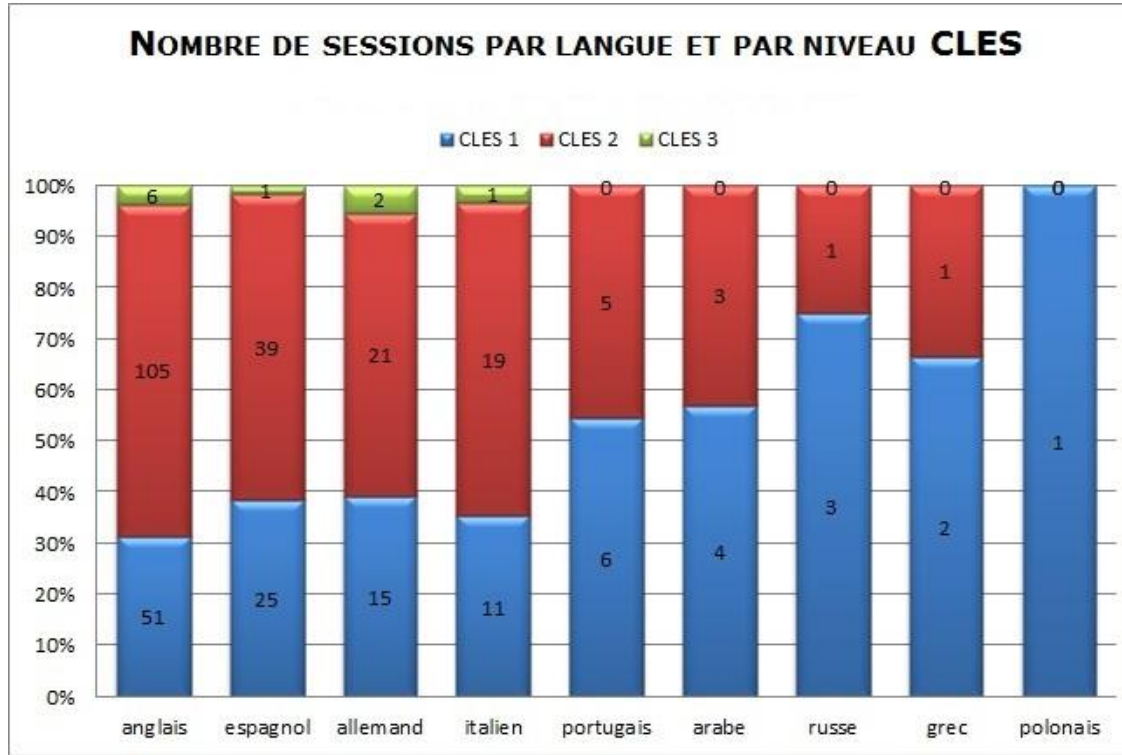
Nouméa

Nouvelle Calédonie

PLAN DE LA PRÉSENTATION

1. D'où vient-on?
2. Où en est-on?
3. Où va-t-on?
4. Pourquoi y va-t-on?

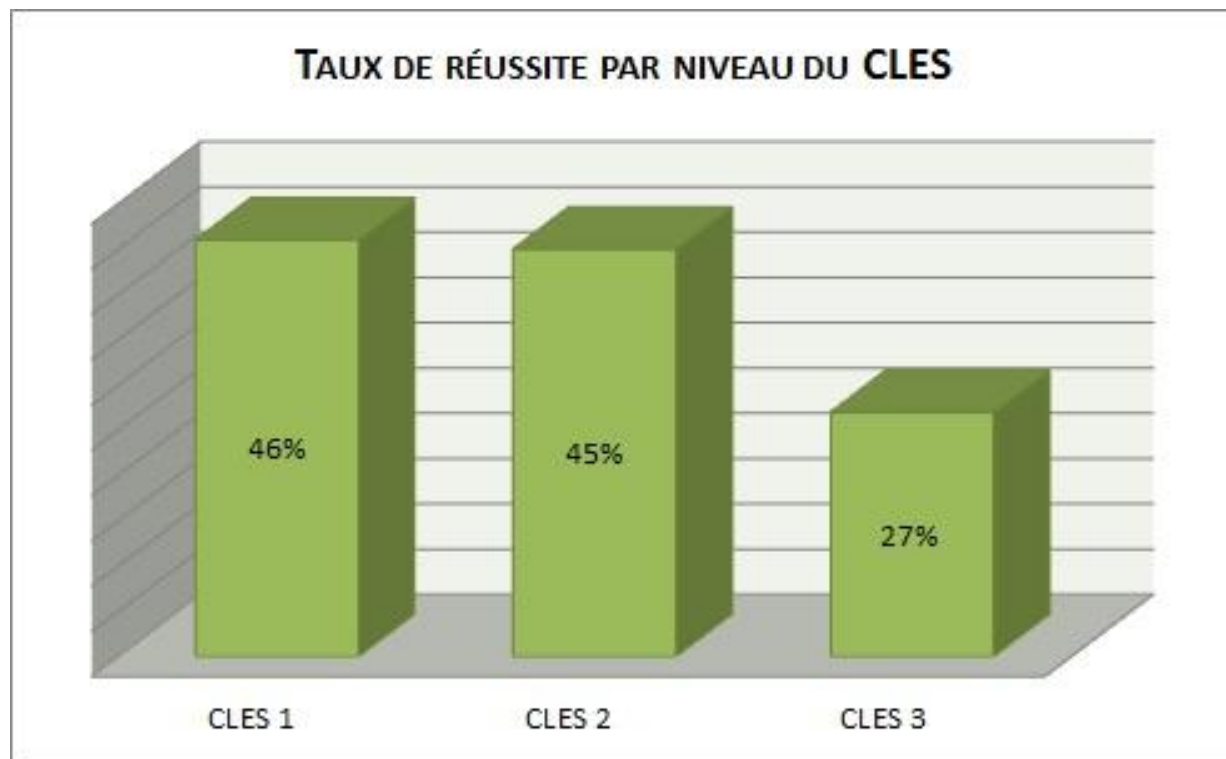
- **En 2013/2014 : 54 centres CLES, 322 sessions de certification, 23 288 candidats au CLES**



Bilan statistique (2)

PLAN DE LA PRÉSENTATION

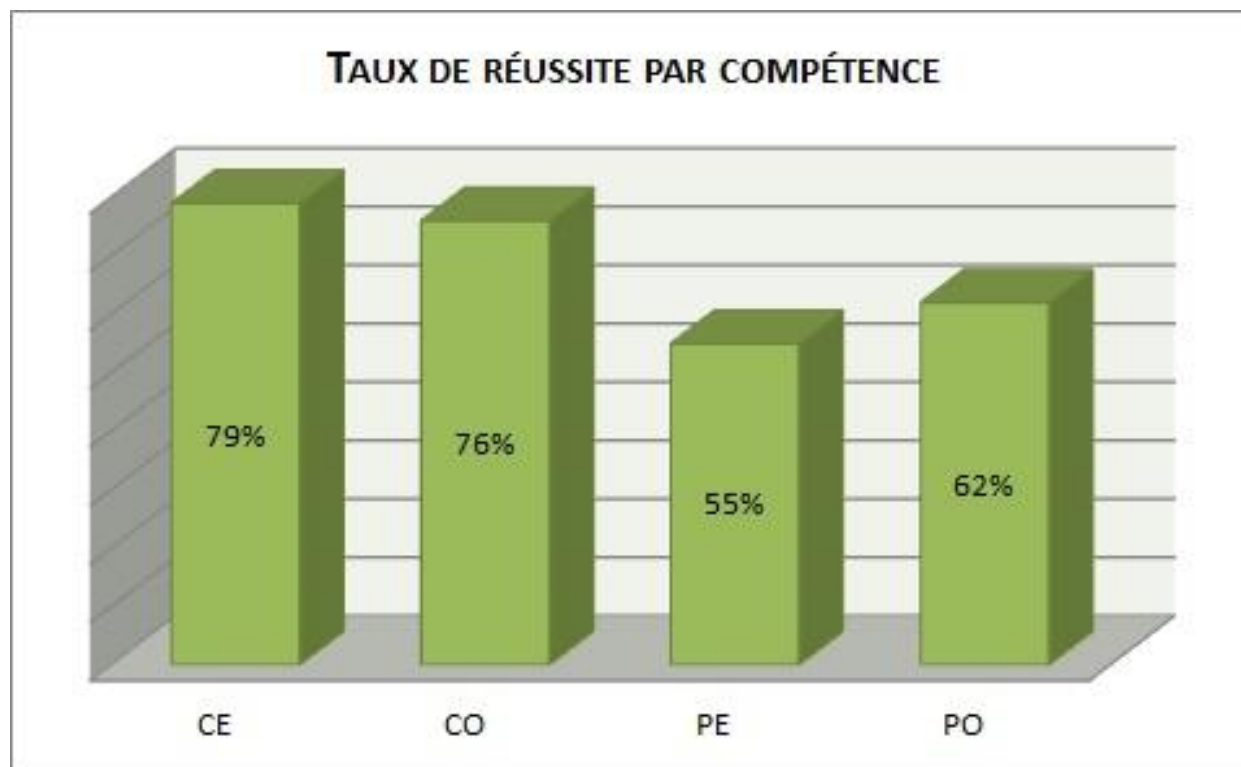
1. D'où vient-on?
2. **Où en est-on?**
3. Où va-t-on?
4. Pourquoi y va-t-on?



Bilan statistique (3)

PLAN DE LA PRÉSENTATION

1. D'où vient-on?
2. **Où en est-on?**
3. Où va-t-on?
4. Pourquoi y va-t-on?





Où va-t-on ?

PLAN DE LA PRÉSENTATION

1. D'où vient-on?
2. Où en est-on?
- 3. Où va-t-on?**
4. Pourquoi y va-t-on?

PLAN DE LA PRÉSENTATION

1. D'où vient-on?
2. Où en est-on?
3. **Où va-t-on?**
4. Pourquoi y va-t-on?

Feuille de route élaborée par la CN CLES, suite à l'évaluation de l'AERES (menée en 2013) et aux priorités exprimées par la DGESIP

5 axes, 25 propositions :

- Vers une meilleure reconnaissance institutionnelle et internationale du CLES ;
- Vers des évolutions dans le format et le public de la certification ;
- Vers une meilleure contribution à la réussite en langue(s) étrangère(s) ;
- Vers une meilleure reconnaissance du CLES dans la carrière des enseignants ;
- Vers un modèle économique soutenable.



Axe 1 : vers une meilleure reconnaissance du CLEES

PLAN DE LA PRÉSENTATION

1. D'où vient-on?
2. Où en est-on?
3. Où va-t-on?
4. Pourquoi y va-t-on?

1. Reconnaissance par le monde socioéconomique

- **Proposition 1** : *Participer à des rencontres avec les principaux interlocuteurs académiques et professionnels*

2. Reconnaissance à l'international

- **Proposition 2** : *Intégrer la communication autour du CLEES dans celle des établissements/COMUE et dans les actions promotionnelles de Campus France*
- **Proposition 3** : *Encourager l'obtention d'une certification CLEES pour les mobilités sortantes (et entrantes), œuvrer pour une reconnaissance mutuelle des certifications européennes*

3. Ancrage dans la politique des langues / de site

- **Proposition 6** : *Inscrire la certification dans la politique des langues (contrats d'établissements)*

Axe 2 : Vers des évolutions dans le format et le public de la certification

PLAN DE LA PRÉSENTATION

1. D'où vient-on?
2. Où en est-on?
3. Où va-t-on?
4. Pourquoi y va-t-on?

1. Ouvrir le CLEES à de nouveaux publics

- **Proposition 7** : *Amender les arrêtés régissant le CLEES pour inclure les publics de FC et de spécialistes (LLCER-LEA)*

2. Faire évoluer le format et le public du CLEES pour mieux répondre aux besoins des étudiants et du monde socio-professionnel

- **Proposition 9** : *Faire évoluer le format et les domaines du CLEES 3*
- **Proposition 10** : *Engager la réflexion autour du développement du e-cles*

3. Renforcer l'autonomie du CLEES

- **Proposition 11** : *Mobiliser des équipes d'examineurs et de correcteurs extérieurs aux établissements de passation*

Axe 3 : Vers une meilleure contribution à la réussite en langue(s) étrangère(s)

PLAN DE LA PRÉSENTATION

1. D'où vient-on?
2. Où en est-on?
3. Où va-t-on?
4. Pourquoi y va-t-on?

1. Améliorer le taux de réussite au CLES

- **Proposition 12** : Généraliser les tests de pré-positionnement pour les CLES 1 et CLES 2

2. Mieux valoriser les compétences acquises par le CLES

- **Proposition 13** : Délivrer une attestation de passation et de niveau aux candidats ayant échoué au CLES
- **Proposition 14** : Faire évoluer le format de la certification et les modalités de passation pour mieux valoriser les compétences acquises à chaque passation (valider un CLES1 par un CLES 2 partiellement validé)



Axe 4 : Vers une meilleure reconnaissance du CLES dans la carrière des enseignants

PLAN DE LA PRÉSENTATION

1. D'où vient-on?
2. Où en est-on?
3. Où va-t-on?
4. Pourquoi y va-t-on?

1. Adopter une nouvelle « Grille de rémunération » des intervenants

- **Proposition 18** : Adopter la grille de rémunération proposée par la Coordination Nationale CLES (conformément à l'article 8 de l'arrêté du 9 août 2012 fixant la rémunération des intervenants participant à titre d'activité accessoire à des activités de formation et de fonctionnement de jurys relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur)

2. Améliorer l'accompagnement des intervenants dans le CLES

- **Proposition 19** : Mettre en œuvre une procédure nationale d'accréditation des concepteurs / relecteurs / valideurs / examinateurs avec un « label CLES ».
- **Proposition 20** : Organiser une « université d'été » annuelle dédiée à la conception des sujets



Axe 5 : vers un modèle économique soutenable

PLAN DE LA PRÉSENTATION

1. D'où vient-on?
2. Où en est-on?
3. **Où va-t-on?**
4. Pourquoi y va-t-on?

- **Proposition 23** : *Rationaliser l'accès aux sessions CLES (candidats pré-positionnés, seuils d'ouverture des sessions)*
- **Proposition 24** : *Mettre en place des mesures incitatives pour encourager la rationalisation des sessions au niveau des sites (facturation unique par sujet tiré, etc.).*

PLAN DE LA PRÉSENTATION

1. D'où vient-on?
2. Où en est-on?
3. **Où va-t-on?**
4. Pourquoi y va-t-on?

- Conformément à la proposition 7, le CLES sera dorénavant **ouvert à tous les publics**:
 - Inscrits dans une formation universitaire : pas de distinction spécialistes/LANSAD
 - Post-bac hors universités
 - Formation continue
 - Toute personne intéressée par une certification universitaire de ses compétences en langue(s) étrangère(s)

Il revient à chaque établissement de définir sa politique de certification : quels publics, quels tarifs selon les publics, etc.

Quelles perspectives ?

PLAN DE LA PRÉSENTATION

1. D'où vient-on?
2. Où en est-on?
3. **Où va-t-on?**
4. Pourquoi y va-t-on?

- Le MENESR soutient le CLEES qu'il considère comme **un levier pour faire évoluer la formation** en langues dans les établissements d'enseignement supérieur
- Ce soutien n'est pas inconditionnel. Des attentes fortes :
 - Amélioration des taux de réussite (pré-positionnement fortement suggéré),
 - Alternative au « tout ou rien » (on valide CLEES ou pas), donc faire évoluer les formats, les grilles, etc.
 - E-CLEES
 - Réflexion sur le modèle économique (gratuité ?)



Pourquoi y va-t-on ?

PLAN DE LA PRÉSENTATION

1. D'où vient-on?
2. Où en est-on?
3. Où va-t-on?
4. **Pourquoi y va-t-on?**

Intérêt pour les étudiants

PLAN DE LA PRÉSENTATION

1. D'où vient-on?
2. Où en est-on?
3. Où va-t-on?
4. **Pourquoi y va-t-on?**

- Une certification **d'état** → gratuité;
- Une certification **multilingue** → 9 langues;
- Une certification **complète et directe** → 5 activités langagières sur 3 niveaux (B1, B2, C1);
- Une certification **sans limite de validité.**

Intérêt pour les enseignants

PLAN DE LA PRÉSENTATION

1. D'où vient-on?
2. Où en est-on?
3. Où va-t-on?
4. Pourquoi y va-t-on?

- **Effet rétroactif** sur les enseignements de langues → modification des pratiques;
- Outil dans la **politique des langues**;
- Promotion du **plurilinguisme**;
- **Implication** possible/souhaitable au cœur du dispositif pour
 - Participer à son évolution,
 - Montrer notre capacité à certifier les compétences de nos étudiants → pas de « délégation de compétence » nécessaire,
- Adossement à des **travaux de recherche**.

Le CLES, un outil au service de l'enseignement-apprentissage des langues dans l'enseignement supérieur

Cédric Sarré

Directeur adjoint de la Coordination Nationale CLES

Congrès SAES 2016, Université Lyon 3, 3 juin 2016